

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article205>



Postes à profil - Circulaire du 30/01/2020

- Actualité -

Date de mise en ligne : mardi 4 février 2020

Copyright © Ecole Inclusive - ASH 42 - Tous droits réservés

Ci-dessous, la circulaire présentant la démarche à suivre pour les enseignants désireux de solliciter au mouvement un poste à profil ou un poste à exigence particulière.

Précisions pour postuler sur les postes en ULIS :

- *Dans le 1er degré :*

- Les enseignants non spécialisés souhaitant solliciter au mouvement un poste en ULIS doivent adresser un courrier avant le 10 février 2020 et seront convoqués à un entretien le 19/02/2020.

- Les enseignants spécialisés n'ont pas besoin d'adresser un courrier avant le 10 février pour pouvoir solliciter un poste en ULIS. Ils pourront solliciter ce poste directement au mouvement.

- *Dans le 2nd degré :*

- Les enseignants du 2nd degré, spécialisés ou non spécialisés, adresseront un courrier avant le 10/02/2020 et seront convoqués à un entretien le 19/02/2020.

Ces précisions sont confirmées par l'erratum ci-dessous :